

La CUB XXL, c'est non

GRAND BORDEAUX Pas de surprise : les sept communes sollicitées pour rejoindre la CUB refusent. Martignas-sur-Jalle et Saint-Jean-d'Ilac se proposent de demander l'avis des habitants à l'occasion de référendums locaux

JEAN-PAUL VIGNEAU
jp.vigneau@sudouest.fr

Si le préfet Dominique Schmitt voulait lancer un beau pavé dans la mare avant de quitter la Gironde, il a réussi. La présentation dans notre édition d'hier de son « hypothèse de travail » visant à rattacher sept communes de plus à la communauté urbaine de Bordeaux - de 27 communes la CUB passerait à 34 - a provoqué des rafales de réactions hostiles.

Dans les communes directement concernées, dans les communes pouvant subir des dégâts collatéraux également. Autant même peut-être ici que dans les premières. Sur les bords de l'estuaire, par exemple, hier matin.

Déshabiller Pierre pour...

Si Macau, Ludon-Médoc et Le Pian-Médoc sont un jour rattachées à la CUB, la communauté de communes Médoc Estuaire se retrouvera complètement dépourvue. Les trois « nommées » étant des maillons majeurs de la chaîne. Les communes les plus habitées, les plus riches.

Gérard Dubo, président de la CDC Médoc Estuaire en est conscient. Aussi, se dit-il totalement opposé à la proposition du préfet. Les communes invitées à un rattachement, pour leur part, ouvrent le feu de façon groupée. Pour bien montrer que c'est un avis réfléchi et partagé.

Le premier peloton d'exécution de l'hypothèse de travail avancée par le préfet est composé des cinq communes déjà en CDC (Cestas, Canéjan, Ludon-Médoc, Macau et Le Pian-Médoc), le second composé des deux communes non rattachées à une CDC ce jour et qui doivent impérativement le faire avant la fin de l'année (Saint-Jean-d'Ilac et Martignas-sur-Jalle).

Un « non » catégorique
Les maires des communes déjà en

CDC - Pierre Ducout, Bernard Garrigou, Joseph Forter, Chrystel Colmont-Digneau et Didier Mau - s'étonnent de la proposition faite. Elles sont déjà en CDC, pourquoi leur demander de rejoindre la CUB ?

« La proposition faite par le préfet n'est pas pertinente au regard de la structuration intercommunale existante qui fonctionne au mieux des intérêts des habitants », soulignent les maires dans un courrier commun en citant le Syslau, un syndicat mixte qui réunit à la fois la CUB et les communautés de communes qui la jouxtent. « Ce syndicat mixte qui a pour mission d'élaborer et de suivre la cohérence territoriale à travers le SCOT est un outil pertinent de coopération. »

« La première de nos préoccupations reste de ne pas accroître la pression fiscale des ménages locaux »

Pour ces cinq communes, c'est donc un « non » catégorique et elles font confiance aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale et aux élus de la CUB pour « respecter leur volonté ».

Non... mais

La position des maires de Martignas et de Saint-Jean-d'Ilac (Michel Vernejoul et Jacques Pergau) est un peu différente car quel que soit le cas de figure, il va leur falloir se regrouper. Ou, comme c'est envisagé, rejoindre Cestas et Canéjan pour constituer une CDC à quatre... ou comme le suggère le préfet se rattacher à la CUB.

Si l'on en croit le courrier commun signé par les deux maires, c'est non à la CUB. « La décision

vient à l'encontre du travail effectué par Martignas et Saint-Jean avec leurs communes voisines depuis plusieurs années. » Les maires ne ferment pas la porte cependant.

Étudier toutes les hypothèses

« Au regard de cette logique de territoire au sein de l'aire métropolitaine et devant les demandes croissantes liées aux transports et aux déplacements dans le cadre du développement durable, nous nous devons d'étudier toutes les hypothèses qui nous sont présentées », précisent-ils en indiquant avoir « besoin de connaître les éléments quantitatifs fiables de comparaison pour proposer un choix aux Martignais et aux Illacais. »

Un choix qui ne doit en aucun cas conduire à une augmentation d'impôts : « La première de nos préoccupations reste de ne pas accroître la pression fiscale des ménages locaux. Le préfet ne nous a rien dit à ce jour, nous attendons les simulations financières que ses services nous doivent pour nous prononcer. »

Des référendums locaux

Les élus de Martignas et de Saint-Jean-d'Ilac annoncent enfin qu'ils ne prendront pas de décision sans consulter la population et suggèrent finalement ce que les sept communes concernées devraient faire : informer les habitants lors de réunions publiques, par les biais des journaux municipaux et les sites Internet.

En utilisant aussi tous les moyens de consultation qui existent à ce jour et qui sont insuffisamment utilisés. « Au regard des enjeux locaux, afin de mieux se faire se faire entendre, nous nous réservons la possibilité de solliciter l'avis de nos concitoyens au moyen de référendums locaux. »



Élargir le cercle de 27 à 34, a provoqué dans les sept communes évoquées une vague de réactions hostiles.

PHOTO ARCHIVES - THE-LEET

LE SONDAGE

Le projet d'élargissement de la CUB avancé par le préfet suscite de nombreux commentaires sur notre site Internet www.sudouest.fr. Un sondage auprès des internautes révèle que les avis sont pour le moins partagés sur la question.

À la question la communauté urbaine doit-elle s'agrandir, 40,5 % répondent oui, cela va permettre de développer des services dans ces villes, 18,4 % estiment qu'il faut peser le pour et le contre, le fait d'absorber 50 000 habitants de plus n'est pas une affaire. Enfin 41,1 % se disent opposés à l'élargissement de peur de voir grimper les impôts locaux.

www.sudouest.fr
CUB : 34 communes au lieu de 27. Vos réactions sur notre site Internet.

« Nous n'avons rien demandé »

BUREAU DE LA CUB
Un groupe de travail sera mis en place pour plancher sur un changement de taille

Inévitablement, le bureau de la Communauté urbaine de Bordeaux qui s'est réuni hier soir pour évoquer divers sujets (contrat de l'eau et de l'assainissement, PLI, tarification des transports) s'est ouvert sur l'info du jour : la proposition par le préfet d'élargir le périmètre de la CUB à sept communes de plus. Ils'avaient pas tous le même degré d'information sur la question, certains l'ayant découverte dans nos colonnes. C'est sur le mode « la CUB n'a rien demandé » que Vincent Feltesse, président PS de la CUB a ouvert la séance.

Il est vrai que le projet avancé par le préfet Schmitt intervient au terme d'une semaine de débats baptisée Semaine de la fabrique

métropolitaine. Une manière de penser les contours de la CUB de demain. Les contours et non le périmètre.

« Instance de travail »

D'où l'extrême prudence du président de la communauté urbaine qui a avancé l'idée de mettre sur pied « une instance de travail » réunissant la CUB et les communes périphériques concernées. « Cette nouvelle donne impose de creuser techniquement ce dossier, d'évaluer les avantages et inconvénients d'une intégration, sans préjuger de l'avis qui sera donné au final ». Pas d'avis tranché donc. L'hypothèse, à n'en pas douter, permettra de mettre à plat le débat.

Nicolas Florian, président hier au Bureau pour communauté d'avenir (droite) explique : « Nous sommes sur la même ligne de prudence que le président Feltesse. Nous sommes même réservés. Nous avons entamé une logique de densification, notre plan d'investis-

sement portant sur la voirie, le transport court jusqu'à 2020 est dimensionné pour 27 communes et pas davantage. »

Pour Gérard Chausset, vice-président de la CUB (Europe Ecologie les Verts), l'avis est moins tranché : « La proposition du préfet a l'avantage de proposer un projet et d'arrêter le jeu du chat et de la souris sur ce dossier éminemment politique. Le développement de l'effet de bord de la plupart des communes de périphérie se fait souvent avec des effets pervers : étalement urbain, absence de transports collectifs, prolifération de zones commerciales - plus de 30 % en Gironde à la moyenne nationale - ou la création de zone industrielle au milieu de nulle part. « Il est primordial que les citoyens soient consultés sur un vrai projet. Ce projet ne concerne pas seulement les communes susceptibles d'être intégrées mais également les habitants de la CUB. »

Xavier Sota